

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

143X20

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PROVENCE NUMÉRIQUE

Le Maire indique que le Conseil Départemental a créé un dispositif d'aide pour soutenir les communes dans leur projets de modernisation et de dématérialisation des procédures. Ainsi le projet de la commune de moderniser les progiciels de gestion financière et des ressources humaines, visant à développer la gestion administrative dématérialisée semble éligible.

Cette modernisation permettra pour la partie 'Finance' de transmettre le flux budget via ActeBudget, de générer les PESMarché, de développer les paiements TIPI/PayFip et de dématérialiser l'ensemble de la chaîne comptable. Pour la partie 'Ressources Humaines' : un portail unique agent sera créée, permettant de dématérialiser les demandes de congés, les bulletins de salaires et les courriers, offrant aux agents une information en temps réel.

Afin d'accompagner cette évolution technique, il est prévu également de créer un serveur de partage de données type GED.

Le taux de subvention est de 20% à 60% du montant hors taxes des investissements dans la limite d'une dépense subventionnable annuelle plafonnée à 200 000 € HT/an.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation de ce projet :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée (60%)
Acquisition d'une GED et modernisation des progiciels GF et RH afin de développer la gestion administrative dématérialisée	29 859€	17 915€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre du dispositif détaillé ci-dessus au taux maximum de 60%
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI